

NOUVEAU BUREAU

LES ACTIONS
2017/2018

FORMATIONS

**EN 2018
ADHÉREZ,
C'EST FACILE !**





En 2018,
formez-vous
au **MEOPA** avec
Air Liquide Santé France

Pour l'«Intégration du MEOPA en cabinet dentaire pour la prise en charge de l'**anxiété** et de la **douleur** des patients»

Objectifs

Développer vos connaissances théoriques et pratiques pour administrer, en cabinet dentaire, le MEOPA.

Formation

- Reconnue par l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes,
- Avec un programme complet alliant théorie et pratique,
- Animée par des intervenants expérimentés,
- Dédiée aux chirurgiens-dentistes* (2 jours) mais également accessible aux assistantes dentaires (le 2^{ème} jour),
- Formation aux gestes d'urgence intégrée en soirée (sans supplément).

Dates des formations

Consulter le site
www.airliquidehealthcare.fr

INFO KALINOX™

0 969 368 799

Appel non surtaxé

@ : kalinoville@airliquide.com
Fax : 02 40 68 47 10

* Formation préalable obligatoire en application du Plan de Gestion de Risque MEOPA
Air Liquide Santé France Organisme de formation enregistré sous le numéro d'existence 11 75 26 33 175

EMONOT-006-09/2017

INSCRIPTION FORMATION MEOPA 950 € TTC* (déjeuners inclus)

Je m'inscris à la formation MEOPA du _____

Je joins mon règlement par chèque libellé à l'ordre de : Air Liquide Santé France

Je souhaite inscrire mon assistante le deuxième jour** : _____

** +150€ TTC/par assistante (déjeuner inclus)

Raison sociale* _____

Nom* & Prénom* _____

Adresse de facturation* _____

Code postal* & Ville* _____

Tél* _____

Mail* _____

N°SIRET* _____ N° RPPS _____

* champs obligatoires

Date
Signature
(Précédée de la mention
« Bon pour accord »)

BON de commande détachable à retourner complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre d'Air Liquide Santé France à :
Air Liquide Santé France - Centre de Service Client Ville - 16, rue de la Rainière - BP 41624 - 44316 Nantes Cedex 03

éditorial



J'y étais !

Avoir la chance de vivre un moment historique, d'être parmi les spectateurs mais surtout les acteurs d'un bouleversement tel que l'on se dit avec fierté « j'y étais !! ». Voilà ce que chacun rêve peut être de vivre.

Ce moment historique, nous y sommes. C'est le bouleversement qui se prépare dans le monde de la santé. C'est un changement total de notre environnement professionnel et de notre métier.

Des évolutions sont nécessaires voire indispensables. Parce que nous arrivons au bout du deal fait il y a 30 ans : l'arrêt de l'investissement dans la santé bucco-dentaire par la Sécu contre la « liberté tarifaire » de certains actes pour la Profession. Parce que des maladies dentaires émergentes liées à l'environnement participent au déséquilibre de notre système solidaire de prise en charge des soins et imposent de reconcevoir la prévention bucco-dentaire.

Comment faire pour que ces évolutions se déroulent sans aller à l'encontre de nos valeurs de soignants, de l'éthique et du respect dû au chirurgien-dentiste et à ses patients ? En veillant à ce qu'elles restent dans le cadre d'une santé non marchande.

Comme à son habitude, le SFCD analyse et voit ce que beaucoup veulent cacher sous une bannière de progrès, de E-santé ou de modernité.

La déshumanisation de notre métier, le chirurgien-dentiste réduit à un simple opérateur technique, l'Open-bar sur les données de santé : c'est NON !

Nos compétences de chirurgien-dentiste doivent être respectées. Nos patients doivent être soignés et accompagnés vers une meilleure santé, et non réduits à un produit à classer dans une case. Est-il fou de vouloir que la dignité du praticien et du patient ne soit plus tabou ?

Le SFCD reste et restera humaniste et engagé. Et nous continuerons à vous donner les clefs et les analyses nécessaires pour vous faire passer d'un spectateur isolé à un acteur averti. Et dans ce moment historique, être fiers de dire : « j'y étais et j'y ai participé ! ».

Dr Nathalie Delphin

sommaire

- P.4 - **Le nouveau bureau**
- P.6 - **Tour de France de réunions confraternelles**
- P.7 - **SFCD 2017 / 2018**
- P.8 - **La ligue des droits de l'homme**
- P.9 - **Adhésion**
- P.10 - **Formation Perturbateurs endocriniens**
- P.11 - **La relation patient / praticien**



SFCD - 22 rue de la Grande Armée, 75017 Paris - Tél : 05 81 02 41 93 - E mail : sfcd@sfcd.fr - Site Internet : sfcd.fr

Directrice de la publication : Nathalie Delphin / **Rédactrice en Chef :** Marie Brassat / **Ont participé :** Cécile Dancourt, Nathalie Delphin, Magali Fau-Jurado, Nathalie Ferrand, Marion Lagunes, Lucille Lambert, Philippe Laville, Myriam Mecharoui, Isabelle Morille, Nathalie Richard, Sylvie Ratier / **Publicité :** SFCD

Numéro numérique / Conception réalisation : Marion BIJL - Crédits photos : Fotolia.com, Adobe Stock.



Un grand merci à notre consœur le Docteur Claudine Bodin

La retraite sonnait la fin de l'éligibilité au conseil d'administration, notre consœur et amie le Dr Claudine BODIN a quitté ses fonctions de vice-présidente du SFCD. Un grand merci Claudine pour ces années d'engagement motivé, et pour toutes ces heures de discussions enflammées dans ta maison si chaleureuse et accueillante, véritable base arrière du SFCD. Même retraitée, nous savons pouvoir compter sur ta présence et ton soutien. Tes idées sur la communication sont en train de fleurir, comme ton magnifique jardin !



Carole Gautron
Chirurgien-dentiste et
Myriam Mechraoui
Orthodontiste ont décidé de partager leurs valeurs et d'unir leurs compétences pour réaliser leur rêve: participer au rallye Aicha des gazelles.

www.lesfollesdudessert.fr
www.rallyeaichadesgazelles.com
-> Retrouvez notre article complet et suivez leur aventure sur notre site Internet www.sfcd.fr

Ce bureau est complété par une équipe dynamique et volontaire :

- Marie BRASSET
 - Patricia HUEBERT-TARDOT
 - Valérie PUYMARTIN
 - Brigitte MEILLON
 - Marie-Françoise LAUBACHER
 - Karin van GARDEREN
- Plus des cooptées :
- Marianne FRANCHI
 - Alice DELMON



Cécile Dancourt Trésorière adjointe

Diplômée de la Faculté d'Odontologie de Lille, le Docteur Cécile DANCOURT exerce en libéral depuis 1999 dans les Hauts de France. Elle est actuellement installée à Saint-Omer (62).

Dans sa pratique quotidienne, Cécile se donne pour objectif de « rendre le sourire aux patients ». La défense du métier qui la passionne s'inscrit, pour elle, dans une logique d'exigence et de qualité : Cécile accorde donc depuis toujours un grand intérêt à la formation continue.

Les nombreuses rencontres faites à l'occasion de ces formations lui ont fait prendre conscience de l'importance des échanges, dans une profession qui peut très vite isoler les praticiens. C'est donc naturellement qu'elle a lié connaissance avec des consœurs du SFCD et a décidé de les rejoindre il y a 15 ans. La politique environnementale défendue par le syndicat a également été décisive dans son choix. Elle est aujourd'hui présidente des Hauts de France.

Mariée, mère de 3 garçons de 10, 13 et 15 ans, Cécile aime la décoration, l'encadrement et la gastronomie, mais aussi les couleurs et les paysages du pays malouin.



Nathalie Richard Secrétaire adjointe

Le 30 novembre 2017, le Docteur Nathalie RICHARD est élue au conseil d'administration du SFCD et rentre au bureau en tant que secrétaire adjointe.

Diplômée de la faculté de Toulouse et exerçant en libéral depuis 1998, Nathalie est installée à Durban-Corbières (11) dans une maison de santé pluridisciplinaire de 11 professionnels de santé dont elle assure la gérance.

Nathalie est tombée très tôt dans la marmite du bénévolat, s'investissant successivement dans le scoutisme, à l'Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Toulouse, à la jeune chambre économique de Perpignan, au comité des fêtes de son village, pour enfin atterrir en beauté au SfcD.

Cette fonction prend donc place naturellement dans la continuité de ses engagements : elle y retrouve son idéal de l'individuel au service du collectif comme dans ses jeunes années quand elle a promis auprès d'un feu de camp d'aider son prochain.

Mariée, Nathalie chante dans une chorale, aime le rugby et les randonnées en montagne.

Magali Fau-Jurado Trésorière

Le 27 juin 2017, le Conseil d'Administration du SFCD a nommé trésorière du syndicat le Docteur Magali FAU-JURADO.

Exerçant en libéral depuis 2004 à Revel (31), Magali est diplômée de la faculté Toulouse.

Passionnée par l'engagement au service du collectif, Magali devient, durant ses années de faculté, Présidente de l'AECDDT (corpo de Toulouse) et Trésorière de l'UNECD. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est investie, dès la sortie de ses études, au sein du SFCD, ravie d'y trouver les convictions, la volonté d'avancer sur les dossiers et l'esprit chaleureux qui convient à son tempérament dynamique et convivial.

Reconnue par ses pairs, elle est depuis 2013 trésorière du SFCD Midi Pyrénées.

Mariée, mère de 2 enfants de 10 et 4 ans, elle aime le ski, Font-Romeu, la montagne, la lecture... et le Chardonnay.



SFCD LE NOUVEAU BUREAU



Marion Lagunes Vice-présidente

Le 29 Décembre 2017, le conseil d'administration du SFCD a nommé le Docteur Marion LAGUNES vice-présidente du syndicat.

Exerçant en libéral depuis 2001 à Ustaritz (64), Marion Lagunes est diplômée de la faculté de Bordeaux.

Simple adhérente depuis son installation, des problématiques de santé publique : la cause des « violences faites aux femmes » l'on rapprochée du syndicat dont elle partage les valeurs.

Elle fait partie du groupe ministériel qui travaille avec la MIPROF l'Ordre et les autres syndicats à la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle est élue URPS pour la Nouvelle Aquitaine.

Marion succède à Claudine BODIN, dont le départ en retraite a mis fin à son mandat au CA.

Pacsée, mère de 2 enfants de 14 et 10 ans, elle est passionnée d'art et fait du théâtre au sein d'une compagnie.

Isabelle Morille Secrétaire générale SFCD

Le 30 Novembre 2017, le Conseil d'Administration du SFCD a nommé secrétaire générale le Docteur Isabelle MORILLE, après 3 ans de mandat de secrétaire générale adjointe auprès d'Evelyne PEYROUTY.

Exerçant en libéral depuis 1994 à Fronton (31), Isabelle Morille est diplômée de la faculté de Toulouse en 1990, et du CESMO à Nantes en 1993. Elle est associée à 2 consœurs également orthodontistes et s'épanouit dans le travail en équipe. Adhérente au SFCD dès son installation, elle apprécie de bénéficier en 1996 des indemnités maternité juste obtenues de haute lutte par le SFCD.

Après 15 années passées en accompagnement de ses proches en fin de vie ou handicapé, elle peut s'investir depuis 2013 comme Présidente du SFCD Midi Pyrénées puis Occitanie. La convivialité, l'écoute bienveillante et le travail en intelligence collective marqueurs du SFCD lui ouvrent de nouvelles perspectives passionnantes sur la profession et sur la politique de santé.

Mariée, mère de 2 garçons de 16 et 21 ans, Isabelle est Optimiste et épicurienne. Elle aime la nature, la mer, la montagne, le sport d'endurance, la lecture, l'art, la cuisine et par-dessus tout l'Amitié !



Nathalie Delphin Présidente



Je suis née il y a 45 ans à Poitiers, où j'ai passé toute mon enfance et mon adolescence. J'y ai réussi le concours de PCEM1 et j'ai choisi de faire chirurgie-dentaire à Bordeaux.

Pendant mes études à la faculté d'odontologie de Bordeaux, je me suis investie dans l'association des étudiants en dentaire (GED33) aux postes de trésorière puis de secrétaire générale.

J'ai été élue au conseil d'administration de la faculté, ainsi qu'au CEVU. J'ai aussi été la déléguée UNECD pour Bordeaux. Je me suis battue pour la gratuité des études et le statut hospitalier. J'ai participé et organisé plusieurs congrès UNECD sur Bordeaux. Et c'est lors de mon 1^{er} congrès UNECD à Toulouse que j'ai rencontré le SFCD (en voyant et écoutant pour la 1^{ère} fois Nathalie FERRAND en 1996 !!).

Côté festif, j'ai organisé 2 fois la compétition nationale de voile des étudiants en dentaire (Grand Ouest Dentaire).

J'ai pris comme sujet de thèse « la prévention bucco-dentaire précoce en maternelle », impulsant la création d'une option dans le cursus des étudiants en dentaire (cette option existe toujours). Après plusieurs remplacements et collaborations, je me suis installée en libéral, depuis maintenant 16 ans, dans une ville près de Bordeaux. J'y suis omnipraticienne et toutes les couches sociales composent ma patientèle.

Je suis syndiquée au SFCD depuis 2000. En 2013 j'ai été élue au conseil départemental de l'ordre des CD de la Gironde, puis secrétaire générale, responsabilité que j'occupe toujours.

En 2015 j'ai été élue aux URPS Chirurgien-Dentiste Nouvelle Aquitaine. En 2016 j'ai été élue au conseil régional de l'ordre ainsi qu'assesseure à la Chambre Disciplinaire de Première Instance de ma région. Je suis « référente violence » pour le SFCD et l'ordre en Gironde.

Dès mon adhésion au SFCD, je me suis investie dans ma région pour le représenter et porter ses valeurs. J'ai été élue au CA de SFCD, puis en suis devenue vice-présidente, puis secrétaire générale et maintenant présidente !

Je suis en couple avec Stéphane le père de mes 3 enfants (Eve 16 ans, Axel 13 ans et Isabelle 7 ans) depuis bientôt 27 ans.

Le SFCD, convaincu que le chirurgien-dentiste est un puissant relais et vecteur d'information auprès de ses patients, élabore des supports de communication : un livret pour le praticien, un pour les patients à laisser en salle d'attente, une affiche pour le cabinet, et une plaquette à remettre au patient après un échange.

En effet si un patient particulier se fait soigner par ce praticien particulier, c'est qu'une relation de confiance s'est installée. Elle est construite sur le colloque singulier qui permet le secret médical, le respect de la vulnérabilité, l'écoute et le soin de qualité, c'est-à-dire celui qui correspond aux besoins médicaux de ce patient en particulier. Le SFCD est persuadé que nous avons une responsabilité d'information loyale sur les grands bouleversements de notre système de soin, de son organisation à son financement.

Pour cela, le SFCD vous propose ces documents construits par le SFCD, des praticiens extérieurs au SFCD, et des patients et citoyens membres de l'APST qui partagent ses valeurs : la santé non marchande, la prise en charge solidaire des soins, et la prévention environnementale

Ces documents arriveront en version papier dans les cabinets mi-mars pour toutes nos adhérentes et nos supports. Ils seront téléchargeables en version numérique pour les autres praticiens.

Voici les thèmes, qui seront abordés dans des articles courts et clairs :

POUR LE LIVRET PRATICIEN :

- Pourquoi on en est là ? Historique et évolution des cabinets dentaires depuis 30 ans.
- Et maintenant, on fait quoi ? Piste de propositions du SFCD.

POUR LE LIVRET PATIENT :

- **Les soins** : principes, organisation et financement
- **Santé environnementale** : constat et évolution
- **Les actions citoyennes possibles**

Avec cette action de communication, le SFCD fait sa part dans cette dynamique citoyenne en faveur de la santé.

RENCONTRE

Communication : action !

TOUR DE FRANCE DE RÉUNIONS CONFRATERNELLES

Le SFCD a initié un Tour de France de réunions confraternelles ouvertes aux chirurgiens-dentistes comme à leurs équipes.

Rouen, St-Omer, Lyon, Toulouse, Bordeaux : nous avons présenté le « décodage SFCD » de la situation de nos cabinets, et du contexte dans lequel se déroulent les négociations conventionnelles. Pour comprendre les liens entre le règlement arbitral, l'accès partiel, les nouvelles dispositions de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale, nous nous appuyons sur des comparaisons avec d'autres filières économiques (comme celle des agriculteurs ou des boulangers), et d'autres pays (comme l'Espagne ou la Suède). Pour le SFCD, seule une vision globale permet de comprendre que « ce qui nous arrive » n'est pas le fait du hasard ou du manque de chance.

Ce n'est que le symptôme d'un redoutable effet cocktail entre :

■ **Le deal mortifère fait il y a 30 ans entre la sécu et la profession** : désengagement de la sécu des soins dentaires conservateurs contre compléments d'honoraires fixés avec tact et mesure sur les soins prothétiques et orthodontiques.

■ **L'ouverture du marché des soins** souhaité par les états européens pour faire de la croissance et des emplois, avec l'arrivée des réseaux de soins nous transformant en producteurs de soin et les patients en consommateurs.

■ **L'effacement progressif de la prise en charge des soins par la sécurité sociale**, au profit des complémentaires dont la plupart sont dans une logique financière.

■ **Un contexte de crise sanitaire**, où l'environnement impacte de plus en plus lourdement la santé de tout le monde, conduisant à l'explosion des pathologies chroniques.

« On sent bien qu'il y a quelque chose qui va pas, que ça va pas tenir. Des attaques de la profession il y en a eu, mais c'est pas comme d'habitude ». Les confrères et consœurs qui viennent, avec leurs assistants, sont souvent non syndiqués, le nez dans le guidon de leur cabinet.

Ils cherchent à comprendre, à mettre en ordre le puzzle des multiples informations qu'ils attrapent de ci, de là. « Quand j'explique à mes patients, ils m'écoutent poliment puis me répondent : vous savez docteur, nous avons tous nos problèmes ». Des discussions s'engagent : comment leur faire comprendre ce qui les guette ? Ce qui nous guette tous puisque nous sommes aussi patients ?

« Moi je payais ma cotisation syndicale pour que le syndicat s'occupe de tout ça. J'ai pas vraiment suivi ce qui se passait et maintenant j'ai l'impression que j'ai eu tort ». Prise de conscience de responsabilité partagée : les syndicats ne sont pas tout puissants et individuellement, nous avons été naïfs de croire que nous aurions toujours un moyen de nous en sortir.

En même temps, prise de conscience du formidable relais que nous sommes tous dans nos cabinets, auprès de tous les patients que nous voyons tous les jours, et qui nous font confiance en particulier. « Oui mais nous n'avons pas toujours les mots, ou le temps pour expliquer. On aurait besoin de supports, d'affiche, d'argumentaire ».

Mais pas d'argumentaire sur nos problématiques professionnelles. Un argumentaire qui aille au-delà, qui vienne concerner des intérêts que nous avons en commun, un argumentaire d'intérêt général.

Dr Nathalie Ferrand

LE POINT SUR 2017

Une année de travail de fond, de décortiquage juridique et politique des textes.

1) Dossier « violences faites aux femmes »

En collaboration avec la MIPROF (Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains), nous avons formé et nous animons un groupe de référentes. Elles ont participé à la Formation au ministère de la santé et sont à même de déployer, dans les régions, la formation destinée aux chirurgiens-dentistes proposée par FFCD.

2) Dossier assistant dentaire

Nous avons participé au groupe de travail ministériel pour la mise en place des référentiels activités, compétences et formation en lien avec l'Union Fédérale des Assistants Dentaires (UFAD) (présence à leur journée nationale).

3) Dossier congé maternité unique

Nous avons procédé à l'analyse juridique de l'Avantage Supplémentaire Maternité (ASM) pour les femmes médecins et fait des propositions, participé aux Commissions parité-égalité de l'UNAPL (Union Nationale des Associations de Professions Libérales) et vu la directrice de cabinet de Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'égalité et aux droits des femmes, participé aux réunions du Laboratoire de l'Égalité

4) Dossier politique professionnelle

Nous avons déposé un recours au conseil d'état contre le Règlement Arbitral (le seul qui est encore en cours), et déposé une question prioritaire de constitutionnalité.

Nous avons été auditionnées au sénat pour l'accès partiel et rencontré le conseil National de l'Ordre.

Nous avons participé au colloque du Comité de Liaison Inter Ordres sur l'éthique et la déontologie.

Nous avons été auditionnées par l'IGAS sur les Réseaux de soins / centres low cost.

Nous avons travaillé avec l'Association Pour La santé de Tous, avec le Réseau Environnement Santé et la Ligue des droits de l'homme.

Nous avons participé au colloque « assurance maladie complémentaire : la grande transformation », aux 8^{es} assises des femmes médecins et sommes intervenu au colloque : « la sécu jusqu'à quand ? ».

5) Dossier vie pratique au cabinet

Nous avons constitué pour les adhérentes un registre d'accessibilité clé en mains, un livret CCAM, une plaquette sur les MIH, un questionnaire sur les habitudes d'achats des dentistes, élaboré une formation sur les perturbateurs endocriniens.

Tout ce travail n'est possible que grâce aux adhésions, qui nous permettent d'avoir un service juridique et de participer à des colloques, pour faire ce décodage indispensable des textes.

- ✓ **Continuer** le travail prospectif, être force de propositions
- ✓ **Le dossier Maternité/parentalité**, pour lequel nous allons être prochainement auditionnées par MP Rixain, députée missionnée par le premier ministre pour le congé maternité unique
- ✓ **La formation** « Violences faites aux femmes », qui reçoit un très bon accueil dans les départements qui nous sollicitent
- ✓ **S'investir** dans les prochaines élections professionnelles

La parité étant légalement de mise, les femmes doivent prendre les places qui leurs sont données.

Les femmes ont des compétences : mais souvent il faut d'abord les en convaincre, les accompagner par des formations et les encourager à se présenter. Elles représenteront bientôt plus de la moitié des chirurgiens-dentistes, donc leur voix doit être entendue. Elles savent parfaitement dire elles-mêmes quelles sont leurs spécificités d'exercice, leurs difficultés, comment elles voient l'avenir de la profession, quels sont leurs besoins par rapport aux formations (très centrées actuellement sur la performance, la rapidité de travail), ce qui est essentiel pour elles dans leur exercice. Que ce soit à la caisse de retraite ou au conseil de l'ordre, aux commissions de l'ADF, les femmes ont leur place à prendre et apporteront un autre regard (qui est encore très masculin), d'autres propositions pour l'exercice de notre métier, pour que chacun se sente bien dans sa façon d'exercer.

En tant que nouvelle présidente du SFCD, j'aimerais apporter une dynamique positive, une reconnaissance du travail accompli par le SFCD, et se recentrer sur notre véritable métier qui est de soigner les gens. Santé environnementale, violences faites aux femmes, modalité d'exercice, prévention globale, réflexion sur les sucres cachés, les perturbateurs endocriniens, l'accompagnement des patients : nous sommes très contentes que des thèmes que nous avons défrichés soit présents partout dans la profession désormais !

Le SFCD, c'est un think tank, une incarnation d'autres possibles :

plusieurs modes de fonctionnement existent, tout en restant focalisé sur la santé des patients et non sur une économie marchande. Qu'on nous laisse redevenir des soignants ! J'ai le sentiment d'une volonté de masquer notre travail de soignants, de nous gommer. C'est une absence de respect du patient et de respect du praticien.

Alors le SFCD, syndicat ou think tank ?

Les deux ! Nous sommes toujours un syndicat, qui nous permet d'être un interlocuteur légitime des pouvoirs publics. Et aussi un think tank : nous avons un mode de réflexion pour apporter des solutions avec une analyse transversale de tout ce qui existe, pas seulement dans notre périmètre dento-dentaire. Nous sommes une partie d'un grand tout de la santé.

Je suis très enthousiaste de cette nouvelle mission, où je représente tout un travail d'équipe. Une présidente existe parce qu'il y a une équipe. Plutôt que de perdre du temps à se chamailler (c'est un luxe qu'on ne peut plus se payer), agissons ensemble après avoir analysé la situation dans sa globalité : le dento-dentaire fait partie d'un système de soins, notre pays est dans l'Europe. La situation est complexe. Mais nous avons de bons outils pour démêler l'essentiel de l'important, participer à l'intelligence collective de la profession et s'affirmer les fondamentaux médicaux face aux pouvoirs publics.

Dr Nathalie Delphin

ENTRETIEN

POURQUOI IL EST TRÈS IMPORTANT POUR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DE SE MOBILISER POUR LA SANTÉ (DONT LES SOINS) ?

D'abord parce que le combat de la LDH est indissociable de l'action pour l'ensemble des droits économiques et sociaux, dont la santé fait partie.

La LDH leur attache autant d'importance qu'aux droits civils et politiques, à la lutte pour la justice et les libertés, contre les discriminations, en considérant que les droits de l'Homme sont indivisibles et universels. Défendre les uns c'est défendre les autres !

Née il y a 120 ans avec l'affaire Dreyfus en agissant contre le racisme¹, la LDH s'est très vite mobilisée aussi pour les droits sociaux en particulier avec l'affaire Durand, contre la machination patronale et condamnation à mort en 1910 de ce syndicaliste ouvrier du port du Havre, qui sera gracié mais broyé par ce qui est considéré aujourd'hui comme « la pire erreur judiciaire du XX^e siècle », une « affaire Dreyfus ouvrière »².

Ensuite parce que la LDH agit pour que les droits obtenus soient effectifs pour tous.

En santé, comme dans d'autres domaines, des droits se sont développés³ mais de profondes inégalités subsistent, voire s'accroissent depuis une trentaine d'années, en particulier avec la persistance d'écarts d'espérance de vie intolérables entre cadres et ouvriers (ces derniers cumulant en moyenne 7 ans de vie en moins, et en moins bonne santé). Se sont accrues simultanément des inégalités générationnelles de santé avec l'accroissement de la précarité parmi les jeunes et les plus âgés.

Le thème de la santé n'est pas habituel à la LDH ?

Effectivement, jusqu'à une période récente la LDH intervenait en ce domaine essentiellement

pour le droit à un égal accès aux soins de qualité, et presque exclusivement dans le cadre de collectifs ou en publiant des articles dans sa revue nationale⁴.

En 2011 les présidents de la LDH ont signé, avec 123 autres personnalités le « Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire »⁵. Un nombre croissant d'initiatives LDH locales et régionales ont été organisées depuis, en particulier un colloque éponyme régional en 2016 à Nanterre⁶ et nationalement en décembre 2017 à Paris la 23^{ème} Université d'automne⁷.

L'existence d'importantes inégalités sociales de santé, accentuées par des inégalités territoriales, est devenue incontestable, au point que la lutte contre ces inégalités est affichée par la ministre de la santé comme l'un des 4 axes prioritaires de la stratégie nationale de santé 2018-2022, dans le prolongement d'un important rapport du Haut Conseil de Santé Publique⁸.

Pour la LDH, en travaillant avec ses partenaires (associations, chercheurs, professionnels de santé... intervenants au Colloque de Nanterre et à l'UA), la santé s'affirme de plus en plus comme n'étant pas que l'accès aux soins. Être ou non en meilleure santé est largement fonction de l'environnement dans ses multiples dimensions, dont logement, conditions de travail, alimentation, transports... Le fait que les inégalités en santé se soient aggravées depuis 15 ans, est étroitement lié à la dégradation de déterminants de santé qui sont en amont du soin. La LDH rejoint en cela les travaux de l'OMS et sa définition globale de la santé posée dès 1946 ("parfait état de bien-être physique, mental et social" et "pas seulement absence de maladie ou d'infirmité").

Il en résulte plus que jamais la nécessité d'une approche globale pour agir à la fois sur les inégalités dans l'accès à des soins de qualité pour tous en réduisant les restes à charge par une amélioration de la couverture Sécurité sociale, et par une meilleure prise en compte de l'ensemble des conditions de vie de la population en ne limitant pas la politique de santé publique en matière de prévention à une approche comportementaliste renvoyant chacun à son éducation, son alimentation...

Entretien avec Philippe Laville, membre du CC LDH, co-animateur du GT Ldh santé-bioéthique

Sources :

1/ www.ldh-france.org/ldh-1898-a-nos-jours/

2/ Voir notamment film de Sylvestre Meinzer sorti en novembre 2017 (www.ldh-france.org/ldh-soutient-memoire-dun-condamne-film-documentaire-sylvestre-meinzer/)

3/ Droits formalisés en santé et protection sociale dès 1946 dans le préambule de notre Constitution et au niveau international dans la Constitution de l'OMS (www.who.int/about/mission/fr/), puis en 1948 dans les articles 22 et 25 de la DUDH (www.ldh-france.org/1948-DECLARATION-UNIVERSELLE-DES/)...

4/ www.ldh-france.org/sujet/revue-hommes-libertes/ en particulier dès 2010 sur les inégalités sociales de santé, les conséquences de la loi HPST de 2009 sur l'hôpital public...

5/ www.ldh-france.org/?s=Manifeste+POUR+une+santé+égalitaire+et+solidaire

6/ www.ldh-france.org/sante-solidaire-egalitaire/ ; intégralité en vidéo = <https://webtv.u-paris10.fr/videos/nomade-v2-pour-une-sante-egalitaire-et-solidaire-matinee-ok/>

7/ www.ldh-france.org/23e-universite-dautomne-sante-ses-etats-penser-agir-les-droits/ avec ensemble des travaux en vidéo

8/ <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/>

ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS !



Le **sfcd** vous offre :

> LA PARTICIPATION

de nos cadres dans différentes commissions ADF ainsi qu'à l'UNAPL, au FIF PI, à la CARCD pour faire entendre la voix des femmes dans la profession.

> UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

> UN SERVICE JURIDIQUE

> DES SUPPORTS ET DES OUTILS

nécessaires à votre activité : fiches techniques, plaquettes, ...

> UNE BROCHURE

Info Femmes Chirugiens Dentistes.

> DES E-MAILINGS

une information synthétique, rapide et d'actualité par mail ou par courrier.

> DES SÉMINAIRES ANNUELS

pour les responsables syndicales afin d'établir des bases de travail et collaborer avec d'autres organismes et pouvoirs publics.

> DES RÉUNIONS

d'informations des assemblées générales nationales et régionales permettant de débattre et d'échanger nos expériences.

> DES LIVRETS

de synthèse sur la CCAM et la Traçabilité.

> DES FORMATIONS RÉGIONALES

de proximité sur des thèmes liés à l'environnement du cabinet dentaire pour nous et tout notre personnel.



Retrouvez-nous aussi sur Twitter et Facebook :
SFCD Femmes Chirident

BULLETIN D'ADHESION au SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS DENTISTES 2018

adhérer, c'est facile

il vous suffit de nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement. Si vous hésitez et souhaitez mieux nous connaître, contactez-nous au :

05 81 02 41 93

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Tél : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Année de diplôme : _____ 1^e année d'exercice : _____

Mode d'exercice : _____

A compléter et à retourner avec votre règlement de :

Membre actif : 300 €

Première année d'exercice : 100 €

Etudiante : Gratuit

Retraitée : 100 €

Libellé à l'ordre du SFCD au : **Secrétariat SFCD - Service Adhésion**
18 rue Charles Portal, Bât. C1 - 81000 Albi

BULLETIN D'INSCRIPTION Club SUPPORTERS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Profession : _____

> A compléter et à retourner avec votre règlement de 200 €

> Libellé à l'ordre du SFCD au : **Secrétariat SFCD - Service Adhésion**
18 rue Charles Portal, Bât. C1 - 81000 Albi

Nom et prénom de la marraine adhérente au SFCD : _____

LE POINT SUR 2017

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : LE SFCD ENCORE EN AVANCE !

Le rapport-choc de l'IGAS sur les perturbateurs endocriniens, paru début février 2018, fait un état de la situation en France :

- Sur nos connaissances, l'état de la recherche
- Sur l'évaluation des dangers
- Sur l'état de la réglementation et le soutien à la substitution des perturbateurs endocriniens par d'autres molécules sans toxicité prouvée
- Sur la formation des professionnels de santé et de la petite enfance.

Sur ce dernier point, les rapporteurs s'étonnent de l'absence de formation spécifique « perturbateurs endocriniens » pour les professionnels de santé... C'est qu'ils ne connaissaient pas la formation

initiée par le SFCD et proposée par notre organisme de formation, FFCD ! C'est chose faite.

Un courrier leur a été adressé pour leur faire part de l'engagement du SFCD à propos des perturbateurs endocriniens :

- Le colloque du 23 juin 2016 au sénat organisé avec le Réseau Environnement Santé : « vers une dentisterie sans perturbateurs endocriniens »
- La formation « les perturbateurs endocriniens » proposée dans toutes les régions
- La plaquette « le MIH », fruit d'une collaboration entre les chercheuses de l'INSERM (Sylvie BABAJKO et Katia JEDEON) et le RES, et éditée par FFCD
- Les nombreux articles parus au sujet des PE sur notre revue et sur notre site

Plus que jamais les mots de Michel YAHIEL* sont d'actualité :

« Les milieux professionnels ont encore faiblement investi ces questions de prospective, à la notable exception du Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes. »

*Rapport « lignes directrices pour une réforme dentaire », Michel YAHIEL, Inspecteur IGAS, 2001

Tarifs pour la formation PE :

- Praticien (ne) syndiqué (e) SFCD 260 €
- Praticien (ne) non syndiqué (e) 290 € + Adhésion annuelle obligatoire à FFCD 40 €
- Assistant (es) dentaire (s) 240 € + Adhésion annuelle obligatoire à FFCD 40 €

Formation susceptible d'être prise en charge par FIF PL et Actaliens

FORMATION « PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »

On parle de plus en plus de « perturbateur endocrinien » mais sait-on ce que c'est ? Où les trouve-t-on ? Pourquoi sont-ils préjudiciables pour notre santé ? Pourquoi et comment les éviter ?

■ Cette formation, à la fois théorique et pratique, sera parsemée d'exemples concrets pour vous permettre de comprendre le problème et surtout vous proposer des solutions à appliquer immédiatement au cabinet dentaire mais aussi dans votre vie personnelle.

■ Elle révolutionnera votre approche des soins dentaires et vos relations avec les patients qui comprendront que l'équipe dentaire est attentive à leur santé globale et pas seulement bucco-dentaire !

Praticien (ne) et assistant(e) tireront profit de cette journée qui se veut pratique et interactive.

Formation au prix de la journée et susceptible d'être prise en charge par le FIF PL et par Actaliens.

PROCHAINES FORMATIONS PE 2018 :

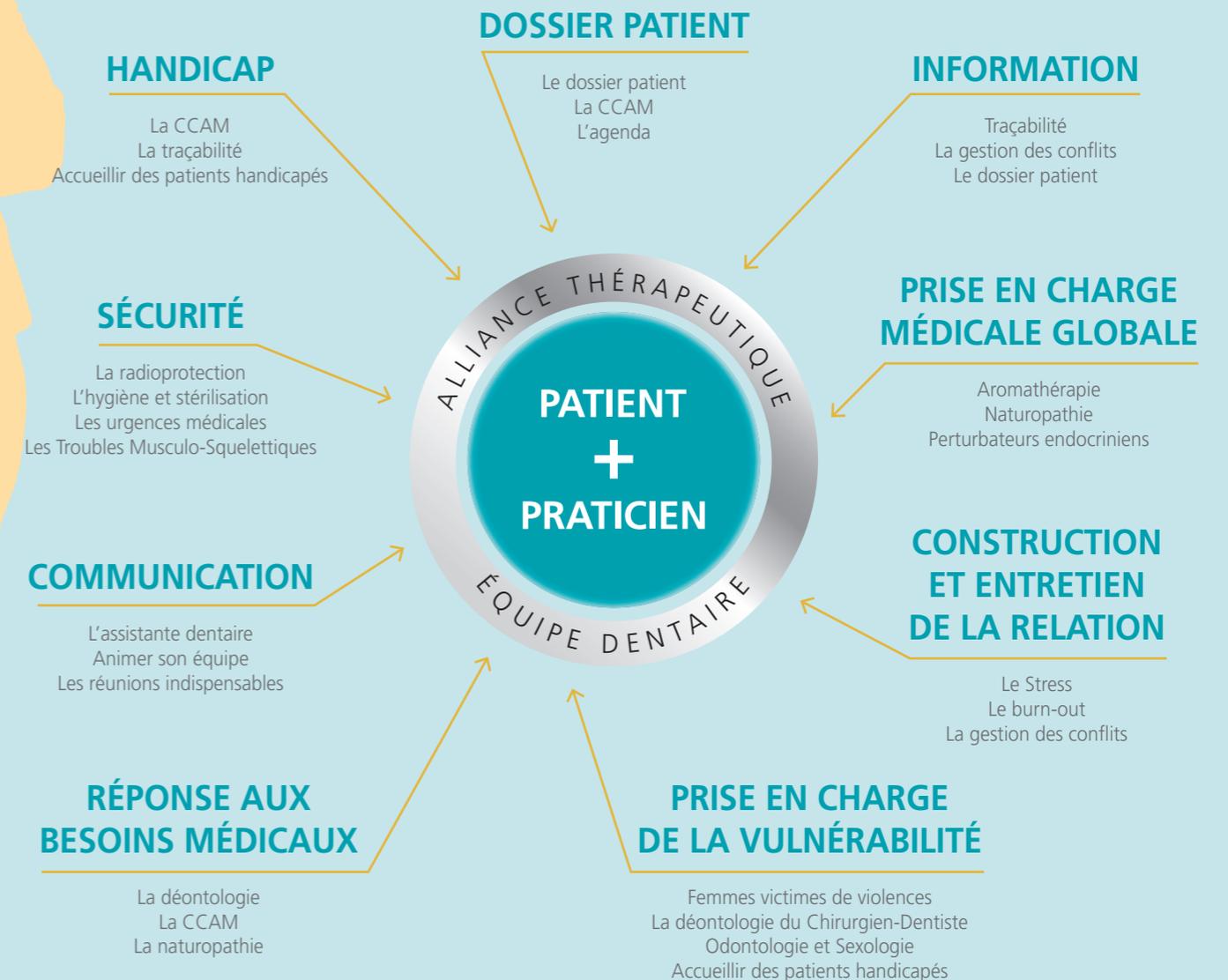
- Orléans : 5 avril
Contact : martine.pigeon@sfcfd.fr
- La Rochelle : 14 juin
Contact : marianne.franchi@sfcfd.fr

POUR VOUS INSCRIRE :
muriel.gaynard@sfcfd.fr
05 81 02 41 93

RELATION

LA RELATION PATIENT / PRATICIEN AU CŒUR DE NOS FORMATIONS

POUR UNE PRISE EN CHARGE SEREINE AU SEIN DU CABINET DENTAIRE





efficace, pertinence, concret, performant,
percutant, engagé, valeurs, résister,
mobiliser, solidarité, authenticité, initiatrice,
lanceur d'alertes, réflexion, apolitique,
obstination, désintéressement,
précision, qualité, pression, convictions,
défense, humain, professionnel, convivialité,
intégrité, groupe, diversité, ténacité

**ENGAGEZ-VOUS
À NOS CÔTÉS**

sfcd.fr